

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 59 SEXIES A

N° 191

## ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2014

---

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 191

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

-----

#### ARTICLE 59 SEXIES A

Supprimer cet article.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer article 59 sexies A adopté à l'initiative du Sénat, qui visait à prendre en compte la redevance d'usage des abattoirs publics dans le calcul du coefficient d'intégration fiscale.